



Verband öffentlicher Verkehr  
Union des transports publics  
Unione dei trasporti pubblici

---

# ***Colloque UTP Loi sur la durée du travail pour directeurs et cadres***

---

***Vendredi, 6 juin 2008, de 09h00 à 16h00  
Restaurant Schmiedstube, Schmiedenplatz 5 à Berne***

---

Dählhölzliweg 12  
CH-3000 Bern 6  
[www.voev.ch](http://www.voev.ch) / [www.utp.ch](http://www.utp.ch)

[info@voev.ch](mailto:info@voev.ch) / [info@utp.ch](mailto:info@utp.ch)  
Tel + 41 31 359 23 23  
Fax + 41 31 359 23 10



---

# **LA VALEUR DU TEMPS (DE TRAVAIL)**

---

Jusqu'à il y a peu d'années, les entreprises de transport publics ont interprété et appliqué la loi sur la durée du travail d'entente avec les partenaires sociaux. Il s'agissait d'essayer d'harmoniser les exigences entrepreneuriales et sociales.

Avec la mise en pratique de la Réforme des chemins de fer, l'Office fédéral des transports a repris la surveillance de la LDT. Il s'est avéré que la pratique appliquée à l'horaire de travail n'était pas conforme à la loi.

L'application de la loi et de l'ordonnance exigée par l'autorité de surveillance entraîne des modifications des processus de travail et souvent également des solutions moins économiques. Faire concorder la vie quotidienne d'entrepreneur avec les réglementations rigides de la LDT correspond à un exercice de haut vol.

Pour l'Union des transports publics, cela est une raison suffisante pour organiser un colloque sur ce thème pour les responsables d'entreprises.

Le 6 juin 2008, nous nous réjouissons de vous donner la possibilité d'aborder cette matière de plusieurs manières différentes. Dans une première partie, les représentants de l'Office fédéral des transports, en tant qu'organe de surveillance de la Confédération, vous présenteront leur fonction et leur manière de travailler.

Avec le Prof. Jürg Brühwiler, nous avons pu recruter un expert reconnu comme orateur. Dans son exposé, il placera les décrets dans un contexte temporel et thématique, afin de vous faciliter leur application.

Dans une autre partie, nous vous présenterons les structures de l'UTP dans le domaine de la LDT, afin que sachiez à qui vous pouvez adresser vos questions. Le service de formation continue des transports publics « login formation professionnelle » présentera un aperçu de l'offre de cours dans le domaine de la LDT. Pour terminer, lors d'une présentation, vous apprendrez comment il est possible d'établir électroniquement des tableaux de service qui sont conformes à la LDT.

Nous nous réjouissons de vous accueillir le 6 juin 2008 à Berne.

Union des transports publics / Groupe de travail Loi sur la durée du travail

Alexander Stüssi  
Responsable Droit et Ressources UTP/RMS

---

# **PROGRAMME**

---

<b>Heure</b>	<b>Quoi</b>	<b>Qui</b>
09h00 – 09h15	<b>Bienvenue</b>	Pierre Cosandier, Président Commission Ressources humaines
09h15 – 09h30	<b>Le mot du directeur</b>	Peter Vollmer, directeur UTP/RMS
09h30 – 10h30	<b>Autorité de surveillance</b>	Jürg Marti, OFT Markus Lüthi, OFT
10h30 – 10h45	Café et croissants	
10h45 – 11h45	<b>L’avis d’un expert</b>	Prof. Dr. iur. Jürg Brühwiler
11h45 – 13h15	Dîner buffet	
13h15 – 14h00	<b>Groupe de travail LDT</b>	Erwin Lätsch, BLS
14h00 – 14h30	<b>Position de l’UTP</b>	Alexander Stüssi, UTP/RMS
14h30 – 15h00	<b>Cours de formation LDT</b>	Michael Lutz, login formation professionnelle
15h00 – 15h15	<b>Systèmes électroniques</b>	Daniel Botta, VBZ
15h15 – 16h00	Questions et discussion finale	

---

# **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

---

## **Coûts**

CHF 130.00 par personne (café et croissants ainsi que le dîner buffet et eau minérale inclus). Vous recevrez la facture après le colloque.

## **Inscription**

Veuillez retourner le formulaire d'inscription jusqu'au 26 mai 2008 au plus tard à l'adresse suivante :

Union des transports publics  
Jacqueline Lüthi  
Dählhölzliweg 12  
3000 Berne 6  
Tél. 031 359 23 25  
Fax 031 359 23 10  
jacqueline.luethi@voev.ch

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont prises en considération dans l'ordre de leur arrivée.

En cas d'annulation de dernière minute, les coûts seront facturés.

## **Langue**

Langues du colloque : allemand et français  
Traduction simultanée par M. Sulpice Piller

## **Lieu du colloque**

Restaurant Schmiedstube  
Schmiedenplatz 5  
3000 Berne 7  
Tél. 031 311 34 61  
Fax 031 311 52 44  
www.schmiedstube.com

## **Documents du colloque**

Les documents du colloque pourront être téléchargés après la manifestation à l'adresse [www.voev.ch](http://www.voev.ch).

## **Organisation du colloque et renseignements**

Alexander Stüssi, Responsable Droit et Ressources UTP/RMS  
alexander.stuessi@voev.ch / Tél. 031 359 23 22

# ACCÈS

Restaurant Schmiedstube  
Schmiedenplatz 5  
3000 Berne 7  
Tél. 031 311 34 61  
Fax 031 311 52 44  
[www.schmiedstube.com](http://www.schmiedstube.com)



## Arrivée en train :

Depuis la gare principale de Berne avec le tram no 9 jusqu'à l'arrêt Zytglogge.



